
Communiqué de Presse

La Banque des Territoires et la Fédération des OPH signent le cadre contractuel des futures émissions de titres participatifs des offices

Paris, le 25 septembre 2019 – A l’occasion du congrès USH, La Banque des Territoires a signé avec la Fédération des Offices Publics de l’Habitat, en présence du ministre de la ville et du Logement, Julien Denormandie, le projet de cadre contractuel pour le déploiement de son enveloppe de 800 M€ dédiée à la souscription de titres participatifs émis par les bailleurs sociaux, prioritairement pour les OPH.

La Banque des Territoires a également précisé les modalités de mise en œuvre de cette enveloppe.

Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, a réaffirmé le soutien apporté par la Banque des Territoires au secteur du logement social à travers cet apport de quasi fonds propres qui accompagne les plans d’investissement des bailleurs, partie intégrante du Plan Logement déployé depuis mi-2018.

Marcel Rogemont, président de la Fédération des Offices Publics de l’Habitat ainsi que trois dirigeants d’organismes membres de la fédération, ont témoigné de l’intérêt de ce dispositif pour l’atteinte des objectifs d’investissement du secteur fixés avec le Gouvernement, s’agissant de quasi fonds propres et la gouvernance des bailleurs n’en étant pas modifiée.

La loi ELAN offre la possibilité aux organismes de logement social de se doter en quasi fonds propres sous forme de titres participatifs. La Banque des Territoires s’est engagée, dans le cadre du relevé de conclusions de la clause de revoyure signé entre les acteurs du logement social et les pouvoirs publics le 25 avril 2019, à souscrire sur le bilan de la section générale de la Caisse des Dépôts des titres participatifs pour un montant maximal de 800 M€ sur la période 2020-2022. Cet apport de fonds propres a pour objet de favoriser l’investissement dans un environnement financier contraint.

Les caractéristiques détaillées du dispositif et ses modalités de déploiement ont été définies de manière partenariale entre la Banque des Territoires et la Fédération des OPH, dans le cadre d’un groupe de travail commun qui a démarré au mois de juin.


Les souscriptions par la Banque des Territoires s’effectueront en deux campagnes, la première sera lancée en janvier 2020. Une deuxième campagne sera organisée à la fin de l’année 2021 ou début de l’année 2022. Un même organisme pourra participer aux deux campagnes, dans la limite d’un montant global de souscription.

Un contrat type, dont la rédaction a été réalisée en coordination avec la fédération des OPH, sera mis à disposition des organismes souhaitant émettre des titres participatifs. Il précise notamment le calcul de la rémunération, les informations qui seront demandées par la Banque des Territoires, ainsi que l’articulation entre cette dernière et d’éventuels autres investisseurs en titres participatifs.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.


www.banquedesterritoires.fr  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contact presse : serice.presse@caissedesdepots.fr

À propos de la Fédération des Offices Publics de l'Habitat (FOPH)

La Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat est l'organisation professionnelle nationale qui regroupe 237 offices (au 01.01.2019). Les OPH sont des organismes d'Hlm, dont le parc immobilier de 2,4 millions de logements accueille près de 5 millions de personnes.

Les Offices Publics de l'Habitat sont des Établissements Publics locaux à caractère Industriel et Commercial (EPIC) rattachés à des collectivités territoriales (communes ou départements) ou à leurs groupements (EPCI). La Fédération promeut les intérêts de ses adhérents et les représente auprès des instances nationales et des pouvoirs publics. Elle leur apporte également son expertise dans les domaines juridique, financier et technique.
<https://www.foph.fr>

www.foph.fr  [@federationOPH](https://twitter.com/federationOPH)

Contact presse : Agence Oxygen - Pauline Moreau - paulinem@oxygen-rp.com - Agathe Lavalée - agathe.l@oxygen-rp.com - 06 82 14 26 54